



## Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école du Pélican

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement de l'école du Pélican  
tenue le 25 mai 2021 à 18 h 30 via TEAMS et à laquelle sont présents :

	Présent	Absent
Amélie Trudel	✓	
Dominique Lemaire	✓	
Kim Courchesne		✓
Dominik Doyon	✓	
Maxime Phaneuf	✓	
Karine Cournoyer		✓
Marie-France Viens	✓	
Martine Choquette	✓	
Josiane Santerre	✓	
Martine Monette	✓	
Benoit Brosseau		✓
Chantal Lanoue		✓
Simon Bélanger	✓	

### 1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

À 18 h 39, madame Amélie Trudel constate le quorum et ouvre la séance.

### 2. Adoption de l'ordre du jour

Madame Josiane Santerre propose d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout suivant au varia :

11.1 Course et athlétisme les 3 et 4 juin am. Présentation de Zoé Couture, Léonie Roy et Maude Surprenant pour l'édifice Laflamme.

CÉ2020-2021-027

***Adopté à l'unanimité.***

### 3. Adoption du procès-verbal du 27 avril 2021

Suivi soirée 3<sup>e</sup> année groupe 213 : très bien été; beau travail d'organisation.

Suivi chèques des bourses de la persévérante : des chèques sont permis et seront faits au nom des parents pour les enfants.

Suivi chien Mira Padawan : journée média à venir.

Madame Marie-France Viens propose d'adopter le procès-verbal du 27 avril 2021 tel que déposé.

**CÉ2020-2021-028**

***Adopté à l'unanimité.***

**4. Questions du public**

Aucun public.

**5. Approbation des effets scolaires et cahiers d'exercices 21-22**

Le directeur, monsieur Simon Bélanger, demande aux membres leur opinion concernant la variation du matériel d'un enseignant à l'autre. Idées variées (laisser la diversité et la passion des enseignants s'exprimer dans les projets, rester cohérent d'une année à l'autre pour la réutilisation, etc.).

Il est mentionné d'uniformiser le langage d'une année à l'autre (pochette transparente vs pochette protectrice, etc.).

Il est aussi demandé d'ajouter une note aux parents afin d'encourager la réutilisation du matériel d'une année à l'autre.

Monsieur Dominique Lemaire propose d'approuver les effets scolaires pour l'année 21-22.

**CÉ2020-2021-029**

***Approuvé à l'unanimité.***

**6. Approbation du calendrier scolaire avec journées mobiles 21-22**

Madame Martine Monette propose d'adopter le calendrier scolaire 2021-2022.

**CÉ2020-2021-030**

***Adopté à l'unanimité.***

**7. Points d'informations (fonds à destination spéciale, comité du CÉ, activité de fin d'année, remerciements de la direction générale)**

Suivi fonds à destination spéciale : ajustement du montant TPL. (Une classe a oublié de compter ses sous. Les sous ont été ajoutés.)

Activité de fin d'année : chasse aux trésors et camion crème glacée : barbotine et crème molle ou Cantine Ti-Wick (crème glacée) (Martine Choquette) – devrait être dans les montants octroyés par le conseil d'établissement.

6<sup>e</sup> année: album de finissants, peut-être une activité, selon les mesures gouvernementales.

Comité cour d'école, à suivre : 30 000 \$ (fonds) + 15 000 \$ (mesure pour 2021-2022, + possibilité de faire une demande au Ministère). Le comité tentera de se réunir d'ici juin.

**8. Rapport du représentant au comité de parents**

Questionnaire sur les compétences de la direction : Madame Lachapelle est très contente que toutes les écoles aient répondues.

Une cinquantaine de parents sont présents à chaque mois au comité de parents ainsi que Madame Lachapelle.

**9. Correspondance reçue**

Aucune correspondance.

**10. Questions du public**

Aucun public.

**11. Varia**

**11.1** Course et athlétisme les 3 et 4 juin am. Présentation de Zoé Couture, Léonie Roy et Maude Surprenant pour l'édifice Laflamme.

Le conseil d'établissement félicite et souligne l'initiative, le sens des responsabilités et l'implication des trois élèves. Un merci spécial à David Vincelette qui les a soutenues.

**12. Clôture de la séance**

À 20 h 10, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par madame Amélie Trudel.

---

Présidente

---

Direction